

Conférence de presse du 28.11.2005 à Collonges

**INTERVENTION DE M. NICOLAS METTAN
PRESIDENT DE RHONÉOLE SA**

Cette conférence de presse marquant l'achèvement de la construction de l'éolienne de Collonges représente un premier aboutissement d'une aventure collective qui a débuté il y a un peu plus de 2 ans.

Si celle-ci a pu être menée à bien dans un délai finalement réduit, compte tenu notamment des difficultés rencontrées par d'autres projets en Suisse romande, c'est certainement parce que ce projet a trouvé place dans un site particulièrement adapté (Collonges est l'un des 12 sites prioritaires retenus dans le Concept d'énergie éolienne pour la Suisse) et qu'il s'inscrit dans un contexte politique et énergétique favorable et qu'il constitue tout à la fois :

- une contribution concrète à la promotion d'une énergie renouvelable, nouvelle pour le Valais et encore peu développée en Suisse, basée sur une technologie d'avenir et prometteuse tant au plan énergétique, qu'économique et écologique,
- une réponse modeste mais intelligente aux questions très actuelles posées par la raréfaction des ressources en pétrole, l'augmentation des émissions de CO2 et le réchauffement de la planète et donc à la protection de l'environnement en général,
- un projet collectif découlant de la volonté des collectivités locales concernées de travailler ensemble et d'être partie prenante du projet afin d'en maîtriser tous les aspects, y compris de s'assurer des retombées positives pour les communes et la population locale (cf. structure du capital de RhônEole SA),
- une démarche qui s'est voulue « exemplaire », c'est-à-dire visant à s'informer soi-même clairement des avantages et inconvénients potentiels de cette forme d'énergie avant de la proposer à la population ainsi qu'à être transparente et concertée avec les divers acteurs, en vue de vérifier que le projet soit complet, solide, faisable et acceptable par l'ensemble des intéressés (cf. séance avec les représentants des services cantonaux, des organisations de protection de la nature et séance d'information à l'intention de la population des 4 communes),

- une étape vers un vrai projet de développement endogène et durable de mise en valeur des ressources et du territoire de la région autour de la thématique de l'eau et de l'énergie (centre d'information sur les énergies, sentier didactique, etc.).

Dans le détail, les principales étapes qui ont jalonné l'histoire du projet sont les suivantes :

Janvier 2003	Premières discussions entre les différents partenaires et analyse du projet, à l'initiative du Bureau KohleNusbaumer à Lausanne
Mars 2003	Début de la campagne de mesure des vents sur le site
Novembre 2003	Prévisions énergétiques par des bureaux spécialisés
Janvier 2004	Visite d'éoliennes par des délégations communales (Mont-Crosin, Forêt-Noire)
Mars 2004	Présentation du projet aux représentants des services cantonaux
Avril 2004	Présentation du projet aux associations écologiques (WWF, Pro Natura, Antenne VS de la station ornithologique de Sempach)
Avril 2004	Visite chez des constructeurs en Allemagne
Juin 2004	Présentation publique du projet à Dorénavant à l'intention de la population locale
Juillet 2004	Mise à l'enquête publique du projet auprès de la Commune de Collonges
Octobre 2004 à Mai 2005	Évaluation du dossier par le canton et la CCC Réalisation d'une étude cantonale sur les éoliennes Décisions des législatifs communaux sur la participation au capital-actions de la future société à constituer
9 juin 2005	Notification de l'autorisation de construire par le Canton
27 juin 2005	Création de la société « RhônEole SA »
1 juillet 2005	Commande de l'éolienne
Août 2005	Début de la construction de l'éolienne (pieux et socle)
Novembre 2005	Transport + montage de la grue et des différents éléments de l'éolienne
Décembre 2005	Mise en service de l'éolienne
Printemps 2006	Inauguration

Le coût global de l'investissement consenti ascende à environ fr. 4.5 mios de frs financés par le capital social et par un emprunt bancaire. Le prix de revient du kWh, compte tenu d'une production annuelle estimée à 3.5 mios de kWh et d'une durée d'amortissement des installations de 16 à 17 ans, est de l'ordre de 17 à 18 cts.

Il convient encore de rappeler que la société RhônEole SA récemment constituée :

- a son siège social à Collonges,
- dispose d'un capital-actions de fr. 1'800'000.-,
- comprend deux groupes d'actionnaires, à raison de 50 % chacun, soit les communes de Collonges, Dorénaz, Evionnaz, Vernayaz et Martigny (10 % chacune) d'une part et la société SEIC SA à Vernayaz et les services industriels de la Ville de Lausanne, en tant qu'entreprises distributrices d'électricité (25 % chacune), d'autre part.

La nouvelle société s'est donnée une identité visuelle via la création d'un logo (dû à l'atelier 1.12 à Martigny) et s'est dotée d'un site internet (www.rhoneole.ch) déjà très largement consulté par les personnes intéressées par l'évolution du projet de Collonges et par le développement de l'énergie éolienne en général.

Après sa mise en service, il s'agira de faire fonctionner et tester l'installation-pilote pour en tirer les enseignements adéquats pour le futur en termes de production, de commercialisation, d'impacts, de fiabilité et d'acceptabilité. Il s'agira également d'étudier les possibilités de développer le site (cf. notion de parc éolien contenant au minimum trois installations), voir d'autres sites dans la région de Martigny, en vue de faire progressivement de RhônEole SA la société valaisanne de référence pour l'énergie éolienne.

On peut également chercher à construire à terme un véritable projet de développement à visée énergétique, pédagogique et touristique autour de l'éolienne et des autres installations de production d'énergie renouvelable présentes dans la région.

METTAN Nicolas / 28.11.2005